



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six février, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la Présidence de Philippe BLUTEL, Maire.

Date de la convocation, le 19 février 2024

Etaient présents : Denis MADELINE , Maire-adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-adjoint, Sandrine LAFORET, Joël HAMELIN, Séverine NICOLAS, Jean-Marc CHANDEBOIS, Marie-Laure BLIN, , Aurélie MORISEAU, Jean Yves MORAUX, Eric CERDAN

Etaient absents :

Sandrine TESSIER	a donné pouvoir à	Aurélie MORISEAU
Virginie LEGENDRE	« « «	Marie-Laure BLIN,
Roseline BAILLARD		

DELIBERATION N°06 bis Budget principal Vote du Budget primitif 2025

Monsieur Le Maire présente à la municipalité le projet de Budget primitif 2025 du budget principal

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à **460 781 €**

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à **228 844 €**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

VOTE le Budget Primitif 2025 qui s'équilibre, pour la section de fonctionnement à 460 781 € et pour la section d'Investissement à 228 844 €.

DÉLÈGUE à Monsieur Le Maire la possibilité de procéder à des virements de crédits pour le budget en M57 lors de l'exercice budgétaire 2025 dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chaque section à l'exception des dépenses de personnel.

Le Maire,

Nombre de Conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 11

Pouvoir(s) : 02

Votants : 13

Acte rendu exécutoire après dépôt

En Sous-Préfecture le.....

Publié et notifié le.....